

ACCUEILS DE LOISIRS

SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

VACANCES DE NOËL 2024

1- QUAND ?

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30

- Accueil échelonné, de 8h à 9h
- Départ échelonné, de 17h30 à 18h, pour les enfants dont les parents travaillent

3- COMMENT ?

Modalités d'inscription :

Avoir inscrit au préalable votre enfant à l'espace Famille et avoir réservé obligatoirement les présences.

Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- De manière dématérialisée via l'application **B clic**
- En retournant le coupon ci-dessous, à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, rue de Schwerte **avant le 29 novembre 2024.**

2- OÙ ?

- **Les maternels :**
de 3 à 5 ans, à Charlemagne
- **Les primaires :**
de 6 à 9 ans, à Michelet Primaire [⚠ Changement de lieu](#)
- **Le Centre Junior :**
de 10 à 12 ans, à La Tannerie
- **Points d'accueil :**
Michelet, Pasteur et Victor Hugo, de 8h à 8h30

(PARTIE À REMETTRE À L'ESPACE FAMILLE)

Nom et prénom de l'enfant :

3-5 ans 6-7 ans 8-9 ans 10-12 ans **Point d'accueil :**

	LUNDI 23/12	MARDI 24/12	MERCREDI 25/12	JEUDI 26/12	VENDREDI 27/12
JOURNÉE			Féérié		
	LUNDI 30/12	MARDI 31/12	MERCREDI 01/01	JEUDI 02/01	VENDREDI 03/01
JOURNÉE			Féérié		

RAPPEL : Nous vous prions de bien vouloir vérifier votre réservation car la facture sera établie en fonction des dates retenues. Toute absence doit être justifiée par un certificat médical, à remettre impérativement au service Petite Enfance/ Enfance-Jeunesse avant le 8 janvier 2025. Sans cela, les dates réservées vous seront facturées au taux plein (CAF non déduite). L'Aide aux Temps Libres (ATL) de la CAF, à hauteur de 3,40 euros par jour, n'est déduite qu'à partir de 4 jours de présence, consécutifs ou non.

Je soussigné(e) :

reconnais avoir pris connaissance des modalités de réservation.

Signature obligatoire :

Béthune le :